

Circulaire n° **2022 / 01 FR**
Classement **Demande**

Contact **Erich Wenk**
E-mail **e.wenk@svgw.ch**
Téléphone **+41 44 288 33 13**
Service **Support**

Destinataires

- Tous les membres collectifs SSIGE du Groupement de l'industrie et des ingénieurs (GI+I)
- Comité

Lausanne, janvier 2022

Cotisations GI+I

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, nous voudrions vous remercier chaleureusement pour votre fidélité à la SSIGE! En tant que membre, vous soutenez notre engagement en faveur d'un approvisionnement sûr et durable en gaz, eau et chaleur à distance.

La cotisation SSIGE pour membres collectifs du Groupement de l'industrie et des ingénieurs (GI+I) se compose d'un montant de base de CHF 500, auquel s'ajoute un montant de CHF 20 par collaborateur actif dans le secteur gaz, eau ou chaleur à distance (cadres et collaborateurs administratifs inclus). Les données concernant le nombre de collaborateurs sont mis à jour tous les 3 ans. La dernière mise à jour remonte à 2019.

Ainsi, le questionnaire annexé sert de base pour le calcul des cotisations des années 2022 à 2024. Veuillez nous le retourner dûment complété d'ici au

18 février 2022

par poste ou e-mail. Le formulaire peut également être rempli de manière électronique et nous être renvoyé par mail. Vous trouverez le document créé à cet effet sur la page internet suivante:

www.ssig.ch/cotisation

Si votre entreprise possède des succursales inscrites au registre du commerce et actives dans le secteur gaz, eau ou chaleur à distance, celles-ci doivent également être prises en compte. Cette procédure instaure toute la transparence nécessaire et permet aussi aux collaborateurs de ces succursales de bénéficier des offres préférentielles destinées aux membres de la SSIGE.

Nous vous remercions de votre collaboration et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Avec nos meilleures salutations

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux SSIGE



Martin Sager
Directeur



Laurent Roquier
Chef succursale romande

Enquête visant à déterminer la base de calcul des cotisations

(Prière d'écrire en majuscules et de renvoyer le formulaire d'ici au 18 février 2022)

Raison sociale (membre):

(adresse postale pour les courriers de la SSIGE)

Tél.:

Courriel:

Internet:

Personne de contact:

E-Mail direct:

Secteur d'activité: (cocher ce qui convient)

Fabrication Construction Commerce Services Bureau d'études

Activités principales:

Nombre total d'employés dans votre entreprise (succursales inclus)

dont dans les secteurs de la SSIGE Gaz, Eau et Chaleur à distance (cadres et collaborateurs administratifs inclus)

- au siège principal de

- à la succursale de

Nombre total d'employés dans les secteurs de la SSIGE Gaz, Eau et Chaleur à distance

Participation souhaitée dans les groupes spécialisés suivants:

(cocher 3 groupes au maximum)

Conduites principales

Responsable: Felix Müri, Zurich
Tél. +41 44 306 47 48

Installations domestiques

Responsable: Vittorio Schumacher, Penthaz
Tél. +41 21 863 10 10

Technique télétransmission MCR

Responsable: Guido Marty, Baar
Tél. +41 41 767 13 85

Traitement de l'eau

Responsable: Peter Hartmann, Winterthur
Tél. +41 52 218 14 20

Post-traitement l'eau

Responsable: Thomas Müller, Aesch
Tél. +41 61 755 83 64

Protection anticorrosion

Responsable: Peter Weinmann, Illnau
Tél. +41 52 355 20 55

Questions spécifiques gaz

Responsable: Fabian Waldvogel, Schwerzenbach
Tél. +41 44 806 60 25

Bureaux d'études

Responsable: Peter Rudin, Zürich
Tél. +41 44 288 81 10

Lieu et date:

Signature:

(adresse de renvoi au verso)

Retourner jusqu'au **18 février 2022**

➤ Par e-mail à e.wenk@svgw.ch

ou par la poste à:

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux
SSIGE
M. Erich Wenk
Grütlistrasse 44
Case postale
8027 Zurich